

PLU*i*-H

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

Liffré \equiv Cormier
COMMUNAUTÉ



Atelier Citoyens

POUR UN TEMPS DE CONCERTATION CONSTRUCTIF



**ÉCOUTONS NOUS
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,
SOYONS
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS
LA PAROLE**



**POSONS UNE PAROLE
SYNTHÉTIQUE**

LE DÉROULÉ DE L'ATELIER CITOYEN

1

Qu'est-ce-que le PLUi-H ?

Contexte, objectifs, étapes ...

2

Travail en petits groupes et restitution

Identification des enjeux du territoire pour le PLUi-H

Durée de la rencontre : 2 heures

1

Qu'est-ce que le PLUi-H ?



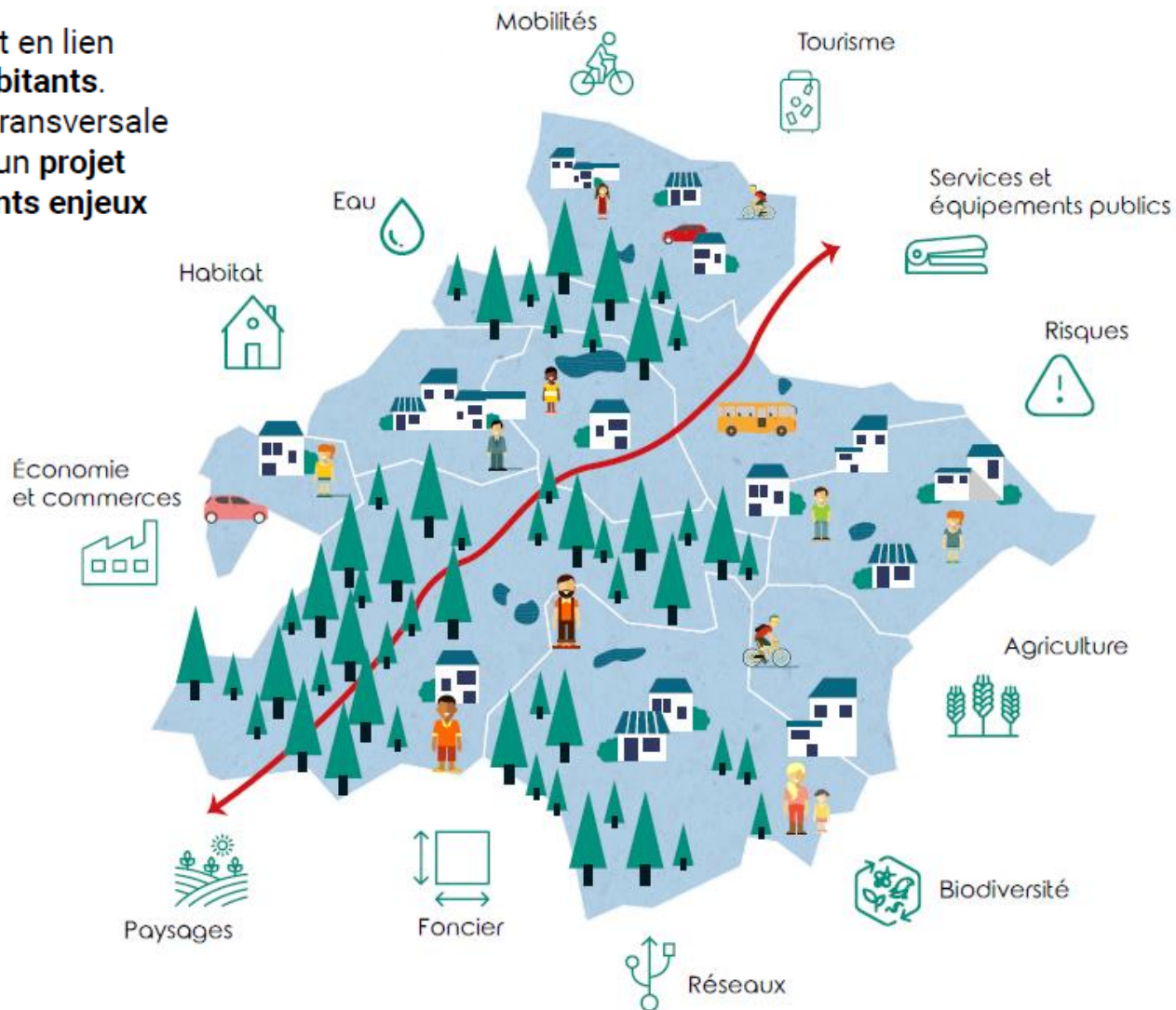
LE TERRITOIRE ET LES THÉMATIQUES DU PLUI-H

Les thématiques abordées sont en lien direct avec le **quotidien des habitants**. Elles sont traitées de manière transversale dans le PLUI-H afin d'aboutir à un **projet cohérent et adapté aux différents enjeux du territoire**.

9
communes

27 563
habitants

250 km²



LES OBJECTIFS DU PLUI-H



Relever les défis de la transition écologique



Rendre la vie plus facile



Porter attention à chacun



Accompagner l'essor d'une économie à Haute valeur ajoutée

Fixer le cap

Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le volet Habitat (PLUi-H)** fixe les **orientations du développement et de l'aménagement du territoire** de Liffré-Cormier Communauté pour les 10 à 15 prochaines années.

Où et comment construire ?

Le PLUi-H définira les **règles applicables aux permis de construire et aux autres autorisations d'urbanisme**. Il déterminera les **droits à construire** de chaque parcelle, privée ou publique, et remplacera à terme les documents d'urbanisme existants sur les communes de Liffré-Cormier Communauté.

À NOTER : UN H POUR HABITAT

Le futur PLUi-H intégrera un volet spécifique dédié à l'habitat pour répondre aux nombreux enjeux de cette thématique :



obtenir un état des lieux de l'offre de logements



déterminer les actions à mener pour réhabiliter des logements



fixer la programmation de logements sur le territoire



améliorer la performance énergétique des logements

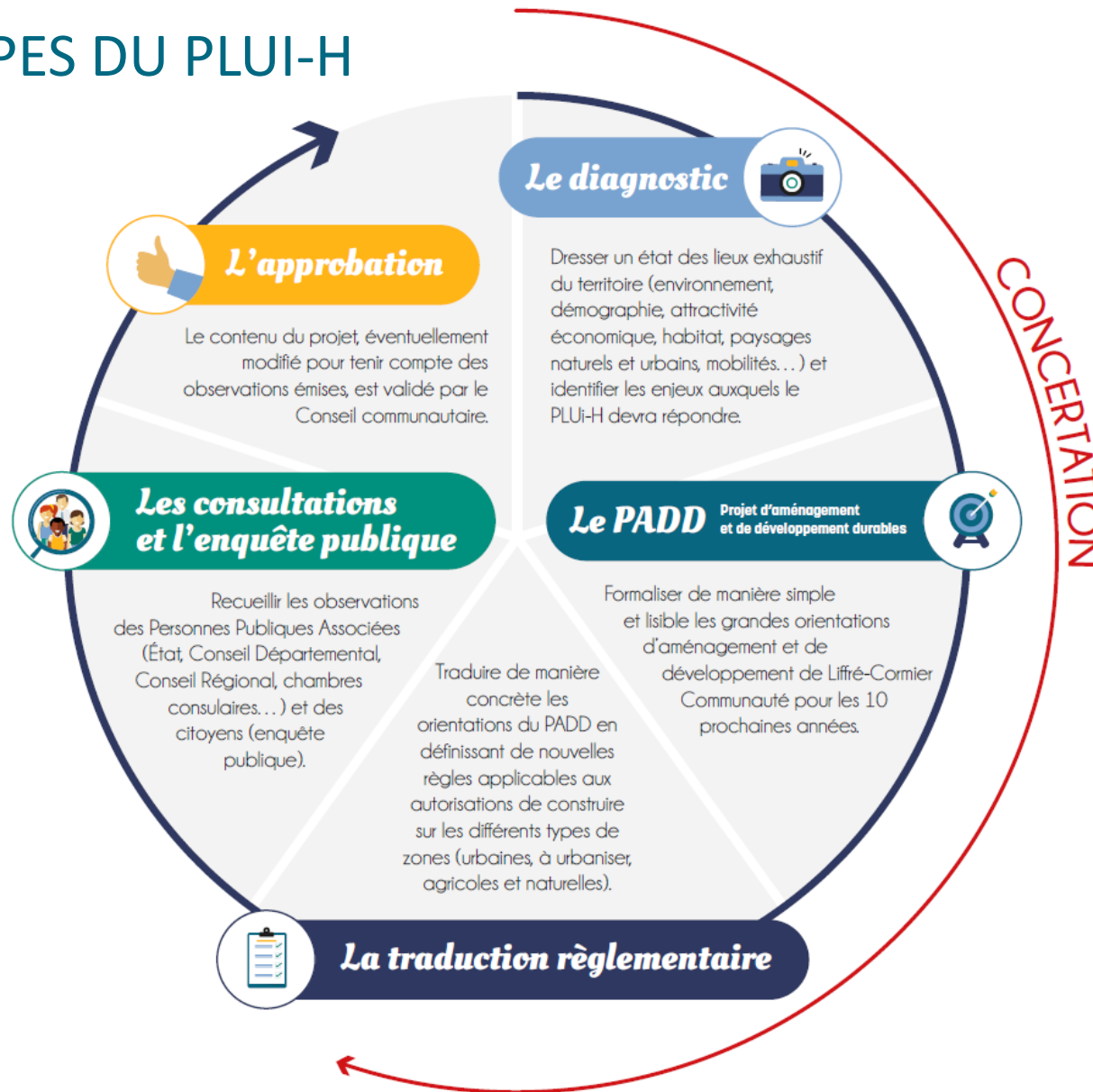


réduire le nombre de logements vacants



favoriser la mixité sociale

LES ÉTAPES DU PLUI-H



LA TRAJECTOIRE ZAN

Issue des travaux de la convention citoyenne pour le climat, la loi **Climat et Résilience** vise à **lutter contre le dérèglement climatique et à renforcer la résilience face à ses effets**.

Dans ce cadre, le PLUi-H doit intégrer la mise en place d'une trajectoire permettant d'**aboutir au Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050**, avec des objectifs de réduction de l'artificialisation nette par tranches de 10 années.

Entre 2021 et 2031

Réduction de moitié de la consommation d'espace par rapport à la consommation des 10 dernières années

À partir de 2031

Limitation de l'artificialisation des sols par rapport à la période précédente

À partir de 2050

Chaque mètre carré artificialisé devra être compensé, en restituant la même surface aux espaces naturels, agricoles et forestiers

En 2050, toute nouvelle opération d'artificialisation des sols devra être compensée par une action de renaturation



LES MOYENS D'INFORMATION ET D'EXPRESSION

S'informer



Espace d'information sur le site internet de Liffré-Cormier Communauté (www.liffre-cormier.fr)



Articles dans la presse locale et les bulletins



Exposition itinérante



Réunions publiques

S'exprimer



Ateliers participatifs



Enquête en ligne



Contribution par courrier à l'attention de :

- Liffré-Cormier Communauté, Pôle urbanisme, foncier, habitat ;
- 8 le Carfour - 35340 La Bouëxière (sous la dénomination : « concertation publique – Élaboration PLUi-H »).



Registres de concertation mis à disposition, à la mairie de chaque communes membre et sur internet : www.pluih-liffre-cormier.fr

ZOOM SUR LA CONCERTATION DE LA PHASE 1



Lancement de l'**enquête en ligne**



Article dans le magazine de Liffré-Cormier Communauté et en ligne sur son site internet (relayé par les communes)



Organisation de **5 ateliers participatifs** dans 3 communes du territoire à des jours et horaires différents pour concerter le plus largement possible : **26, 27 et 30 novembre 2024**



Registre de concertation en commune et en ligne déjà disponible



Organisation d'une **réunion publique** début 2025

2

Atelier participatif



LES RÈGLES DE L'ATELIER



Boucle critique – 70 minutes

Les participants répondent collectivement aux questions posées sur les supports de concertation à leur disposition. Chaque participant travaille sur les deux thématiques choisies au début de la rencontre :

- Thématique 1 : 40 minutes
- Thématique 2 : 30 minutes



Restitution – 15 minutes

Les rapporteurs restituent le travail réalisé aux tables.

LES SUPPORTS DE L'ATELIER

PLU&H
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

ATELIER CITOYENS

Transition : mobilité biodiversité et énergies renouvelables

Dans le contexte du changement climatique, comment limiter le gaspillage et améliorer la gestion de la ressource en eau ?

-
-
-
-
-

Dans le contexte du changement climatique, comment protéger et développer la biodiversité du territoire ? (faune et flore)

-
-
-
-
-

Comment développer la production d'énergie renouvelables sur le territoire, et sous quelle forme, tout en préservant le cadre de vie ?

-
-
-
-
-

Quelles sont les alternatives à la voiture individuelle à développer sur le territoire ? Comment et où les développer en lien avec les besoins des habitants et des entreprises ?

-
-
-
-
-

Autres réflexions et remarques concernant ce thème :

.....

.....